



## Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2015

MANITOU BF  
Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 39 548 949 euros  
430, rue de l'Aubinière BP 10249  
44158 Ancenis Cedex France  
857 802 508 R.C.S. NANTES

Ancenis, le 26 juin 2015

**Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions**  
9 juin 2015

**Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement**  
A la date du 31 mai 2015, la société détient 313 775 actions propres, soit 0.79% du capital

**Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la société**

- > 267 198 actions affectées à la réserve des plans d'options d'achats d'actions
- > 46 577 actions au titre du contrat de liquidité AFEI

**Objectifs du programme de rachat**  
Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- > la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ;
- > l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- > l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- > de manière générale, honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de l'émetteur ou d'une entreprise associée ;
- > la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- > l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- > la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- > l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action Manitou par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
- > la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

## Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

En application de la loi, la part maximale que Manitou est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2015 est de 10% du capital de la société, correspondant à titre indicatif au 9 juin 2015 à un total de 3.954.895 actions. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtées dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 31 mai 2015, 313 775 soit 0.79% du nombre d'actions composant le capital social à cette date, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 3.641.120 (9,21 % du capital), soit un investissement théorique de 145.644.800 euros sur la base du prix maximum d'achat de 40€ figurant dans la 6ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

## Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2015.

## Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme (01/06/14)	324 569 / 0.82 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 31 mai 2015 (en titres + en pourcentage) :	313 775 / 0,79 %
Valeur comptable du portefeuille au 31 mai 2015	9 374 175 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 mai 2015	5 255 731 €

PERIODE DU 1ER JUIN 2014 AU 31 MAI 2015	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	220 046	230 840	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne			NEANT			
Cours moyen de la transaction	13,82 €	13,56 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	3 041 969 €	3 130 684 €				

Code ISIN : FR0000038606

Indices : CAC Mid & Small, CAC Small, CAC All-Tradable, CAC Industrials, CAC Ind. Engin., Enternext PEA PME 150